

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 38	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 7	<i>Absent(s) :</i> 2	<i>Pouvoir(s) :</i> 3
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 7 juin 2016

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 13 juin 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-06-13-BD-7 :

Pôle Gestion des Déchets : affectation complémentaire de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation QVGD01".

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code des Marchés Publics,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Bureau du 18 mai 2015 portant affectation initiale de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation 15QVDG01",
VU le Budget Primitif 2016, le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme correspondantes,
CONSIDERANT la nécessité de poursuivre le déploiement des différentes phases du programme de conteneurisation sur le territoire de Metz Métropole,

DECIDE de compléter l'affectation de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation 15 QVDG01" comme suit :

AP « Projet de conteneurisation 15QVDG01 »	25 000 000 €
Montant déjà affecté – Opération "mère" 15QVDG0110	6 575 000 €
Affectation complémentaire "poursuite du projet 2016-2017"	7 180 000 €
Affectation totale	13 755 000 €
Affectation encore disponible	11 245 000 €



Pour extrait conforme
Metz, le 14 juin 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --
PREFECTURE DE LA MOSELLE --
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 13 juin 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 – Programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz pour l'année 2016. Affectation d'AP. <i>Annexe</i> : Programme d'investissement 2016.	1	
Point 2 – Modification des tarifs et du nombre de programmes de spectacles de l'Opéra-Théâtre mis en vente pour la saison 2016/2017. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1	
Point 3 – Autorisation de signature des marchés de terrassement et de location de base vie dans le cadre de diagnostics et de fouilles archéologiques.	1	
Point 4 – Autorisation de signature des marchés d'entretien et d'aménagement de voirie des espaces publics communautaires.	1	
Point 5 – Tarifs dans les transports en commun et pour les modes doux à compter du 01/07/2016. <i>Annexe</i> : Grille tarifaire Réseau Le Met'. <i>Annexe</i> : Grille tarifaire Modes doux.	1	 D Metz - AR
Point 6 – Affectation partielle de l'AP "Optimisation des lignes structurantes" dans le cadre du Transport Urbain.	1	
Point 7 – Pôle Gestion des Déchets : affectation complémentaire de l'AP Projet de contencurisation.	1	
Point 8 – ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de MM en vue de la cession d'une assiette foncière portant sur la parcelle 6a. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 9 – ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre – Cession d'un terrain adjacent au répéteur de SNCF Réseau – Demande d'agrément. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 10 – ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre – Cession d'un terrain destiné à l'extension d'un bâtiment URM – Demande d'agrément. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 14 juin 2016

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

